



Compte-rendu de la réunion du conseil d'administration de la L.F.H. du 17.03.2015 à Jambes

Présents : K.D. Convents, J.L. Dessart, P. Garcia, J.F. Hannosset, P. Hourez, A. Luisi, S. Moonen, T. Pierloot, A. Praillet.

Excusés : Y. Borrey, B. Brasseur, M. Dony, D. Timmermans, M.C. Wauthy.

1. Le mot du Président

Je salue avec plaisir le retour de K.D. Convents et J.F. Hannosset lesquels ont connu de sérieux ennuis de santé.

Au vu des points à l'ordre du jour, il me paraît évident que nous nous trouvons à un carrefour important de la vie de la LFH et de l'URBH. En effet, les nombreux projets que nous menons de front nous amènent à devoir réfléchir sur les conséquences positives et négatives des différentes options qui s'offrent à nous.

S'il semble facile de prendre une décision pouvant paraître évidente, il est essentiel d'en mesurer les conséquences pour l'ensemble des clubs de la LFH. Or, force est de constater que les intérêts des uns peuvent s'opposer aux intérêts des autres.

Cela étant, il me paraît essentiel de veiller à la cohérence de ces projets dans notre volonté d'atteindre les objectifs stratégiques qui sont les nôtres. Aussi, je demanderais à nos membres de ne jamais perdre de vue cette notion de cohérence qui doit guider ces différents objectifs lorsqu'ils analysent les décisions que le conseil d'administration est amené à prendre. Ceci est d'autant plus vrai qu'il ne faut pas perdre de vue la réflexion entamée par le comité stratégique de pilotage de l'URBH sur le développement du handball de haut niveau.

Notre sport ne mérite-t-il pas également de sortir du relatif anonymat dans lequel il se pratique ?

2. Approbation du P.V. de la réunion du 25.02.2015

Aucune opposition n'ayant été transmise dans les 8 jours qui ont suivi l'envoi du P.V. du 25.02.2015 aux administrateurs, celui-ci est approuvé.

3. Trésorerie

- ❖ La situation financière au 28.02.2015 a été envoyée avec la convocation.
- ❖ P. Garcia communique qu'à la date du 17.03, aucune notification ne lui est parvenue de l'ADEPS concernant le plan/programme 2015.

4. Secrétariat

- ❖ S'agissant de l'A.G. du 20.03, P. Garcia confirme avoir reçu les candidatures au poste d'administrateur de M. Dony (Liège), J.F. Hannosset (Brabant) et P. Hourez (Hainaut).
- ❖ Il informe que la présentation des activités 2014 par J. Vandeberg ne pourra avoir lieu, ce dernier étant souffrant.

5. Affaires techniques

- ❖ **Centre de formation fédéral**
Souhait 2015-2016 : augmenter à 18 le nombre de places.
Entraînements de détection passés : 11 candidats sur les deux séances (8 à Liège et seulement 3 au Brabant/Hainaut sur les 8 prévus dont 4 non excusés !)
- ❖ **Sélection LFH**
Les entraînements sont programmés le mercredi après-midi car il est inconcevable de faire revenir les internes du centre de formation le samedi matin.

6. U.R.B.H.

Le président rappelle les différents projets en cours et les objectifs à atteindre. Il rappelle également qu'il est essentiel de veiller à la cohérence entre ces différents (et nombreux) projets.

- ❖ Centre de formation : il nous faut des internationaux ou des joueurs évoluant à l'étranger (Pro)
- ❖ Equipe nationale seniors : Il faut élever le niveau de nos joueurs pour être plus performant avec cette équipe et ainsi pouvoir mieux vendre notre "produit"

- ❖ Equipe nationale juniors : indispensable avec un centre de formation et pour élever le niveau de nos joueurs
- ❖ Augmentation du nombre d'équipes en BENE-League et refonte du championnat belge : Meilleure compétition = meilleurs joueurs =
- ❖ Clubs en formation : il faut élargir la base et ainsi augmenter le nombre d'affiliés. Plus le handball est présent partout, plus il a de la visibilité, ...
- ❖ Licence clubs = engagement d'un manager pro = remplir les salles = plus de sponsoring,... Cette licence ne doit jamais empêcher des clubs de continuer à vivre sans nécessairement être intéressés par le haut niveau (sport pour tous)
- ❖ Organisation d'un championnat du monde/d'Europe avec la FFHB : cerise sur le gâteau mais aussi belle opportunité pour faire connaître notre sport !

- ❖ **Finales de coupe du 28/03/2015**
P. Garcia donne un aperçu du nombre de VIP (une centaine) et de places vendues à la date du 17.03.2015 (presque 800 sans les réservations de Bocholt). Nous attendons donc près de 1500 spectateurs pour cet événement et pour rappel, c'est le personnel LFH et ADEPS qui montera et démontera le sol gerflor.

- ❖ **Equipe nationale**
Des entraînements réguliers se déroulent sous la supervision de G. Petitgirard.

- ❖ **Convention de collaboration avec FFHB.**
Dans le cadre de la collaboration avec la FFHB, l'éventualité de l'organisation commune d'un championnat d'Europe (2024) ou d'un championnat du Monde (2021 ou 2023) a été envisagée. Le budget pour l'organisation d'une poule de qualification se situerait entre 750.000 et 1.000.000 euros. Afin de pouvoir garantir le montage financier nécessaire, il serait question de demander aux clubs de soutenir l'initiative via l'augmentation des frais d'affiliation (10 euros/affilié/année pendant les 5 années précédant l'évènement). Le sujet sera abordé lors de l'A.G.

- ❖ **CEP - Prochaine réunion le 31/03/2015 :**
On va y aborder l'organisation des championnats 2016-2017 sur base des propositions établies par les deux ligues.
Echange de vues concernant les différentes possibilités envisageables.
- ❖ Suite à la décision prise lors de la réunion du 24-02-2015, une proposition de modification de l'article 612B sera communiquée en séance : il s'agirait de modifier l'article comme suit :
Les clubs évoluant en divisions nationales messieurs et 1ère nationale dames doivent **durant toute la saison aligner au minimum** une équipe « juniors » ou une deuxième équipe « seniors ». Si un club, en championnat « juniors » ou dans le championnat concernant sa deuxième équipe « seniors » annonce qu'il ne disputera aucun match ou renonce à jouer 3 matches consécutifs ou 5 matches non consécutifs, son équipe première sera déclarée forfait général soit à partir de l'annonce initiale soit à partir du 3ème ou du 5ème forfait.

- ❖ **BENE-League**
 - Réunion ce 03/03/2015 : Alex Jacobs remplace Luc Tack au CA en tant que représentant des clubs belges.
 - Souhait des clubs de passer à 6 le plus rapidement possible. Rappel de la position de l'URBH.
 - réunion d'évaluation ce 14/03/2015 à Eindhoven :
 - Les objectifs poursuivis par cette compétition semblent atteints à l'exception de l'aspect marketing/sponsoring qui doit être développé.
 - La formule du Final 4 doit être remise en question.
 - Réapparition d'une idée de coupler à cette compétition, une compétition « jeunes »

- ❖ **Comité de pilotage stratégique**
Prochaine réunion du comité de pilotage stratégique URBH le samedi 18/04/2015

7. Arbitrage

- ❖ K.D. Convents explique les raisons pour lesquels il a été amené à publier un communiqué tout en insistant sur le fait que celui-ci s'adressait à l'ensemble des clubs belges.
- ❖ Le chef-arbitre fait part de sa satisfaction de voir la paire Schmack-Thomassen désignée pour diriger une rencontre de ¼ finale de coupe d'Europe EHF.

- ❖ L'assemblée générale des arbitres est programmée le dimanche 03.05.15 à 10h00 à Villers-le-Bouillet.

8. Commission Dames

- ❖ Suite à la réunion du 06-02-2015, des tournois sont programmés les 15.04 à Beyne (G13) et 09.05 à Mt s/Marchienne (G16). Les clubs intéressés par ces tournois sont priés de se faire connaître le plus rapidement possible.

9. Propagande

- ❖ Les intervenants du projet « Luxembourg » se sont réunis le 03.03.15 et ont décidé de programmer des tournois mensuels à partir de septembre prochain comme cela se fait déjà en province de Namur.
- ❖ Deux clubs en formation devraient prochainement être créés à Erezée et Engis.
- ❖ Un nouveau club a été créé à Quaregnon. (P. Garcia rencontrera les responsables le 07.04.15)
- ❖ Le HC Mouscron reprendra ses activités pour la saison 2015/2016.

10. Divers

- ❖ *Courrier du HC Eynatten/Raeren*

Le conseil d'administration se prononce pour la modification de l'article 623 LFH comme suit :

Art 623. Le déclassement de joueurs

Passage d'une équipe dans une autre équipe

1. Un joueur est réputé titulaire de la division supérieure à partir du moment où il a été aligné pour 4 matches officiels dans cette division. **Cette règle ne s'applique pas pour les joueurs âgés de moins de 18 ans (au premier janvier précédent la saison en cours)**
2. Maximum 4 joueurs **âgés de plus de 18 ans mais** de moins de 22 ans (au premier janvier précédent la saison en cours) titulaires de la division supérieure peuvent-être alignés lors d'une rencontre de division inférieure.
3. Le passage de **tout** joueur (**quel que soit l'âge**) d'une division à l'autre n'est autorisé qu'à partir du moment où il n'y a pas plus de 2 divisions d'écart entre elles.
4. Le déclassement **des joueurs âgés de plus de 18 ans** n'est plus autorisé à partir du moment où, pour au moins une des deux divisions concernées, les plays-offs/plays-downs débutent.
5. Le joueur déclassé en infraction au présent article est sanctionné comme joueur non-qualifié. (article 625)
6. Si la division inférieure est la plus basse de toutes et que l'équipe qui y est alignée renonce, avant le début du championnat, à toute montée éventuelle, le présent article ne s'applique pas.

Prochaines réunions les : 21.04, 19.05 et 16.06.2015.